



## PRÉAVIS MUNICIPAL N° 05 / 2025 - 2026 AU CONSEIL COMMUNAL DE VICH

### Budget d'exploitation communal de l'exercice 2026

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

#### 1. Préambule

Conformément au règlement cantonal de la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, nous vous soumettons le budget communal pour l'année 2026.

Le budget 2026 vous est présenté selon le modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2) avec les comparatifs budget 2025 et comptes 2024, reclassifications faites en MCH2.

A la fin de ce document figure le plan des investissements qui vous est transmis à titre informatif, mais n'est pas soumis au vote du Conseil communal, contrairement au budget (art. 18 du règlement sur la comptabilité des communes).

#### 2. Structure du budget 2026 en MCH2

En 2008, la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF) a édité un nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération « MCH2 » pour le secteur public.

Ce modèle a pour objectifs :

- l'harmonisation de la présentation des comptes et leur comparabilité avec les autres communes et cantons
- un rapprochement des normes internationales
- plus de transparence
- la fiabilité des bases statistiques.

La situation financière des communes et des associations de communes sera plus transparente et sa lecture sera plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen.

Le MCH2 comporte un nouveau plan comptable et des recommandations pour la comptabilisation.

Le budget 2026 de la Commune de Vich intègre la nouvelle norme comptable MCH2, entraînant plusieurs modifications dans la structure des comptes, notamment :

- L'ordre des rubriques diffère de celui de MCH1 ; la composition des rubriques et leurs numérotations sont donc différentes.
- Une décomposition plus détaillée de plusieurs postes ou l'éclatement sur des rubriques différentes de différents comptes.
- La séparation entre patrimoine administratif et financier des immobilisations de la Commune. Cette séparation du patrimoine entraîne que les charges et les revenus liés à ces immobilisations sont aussi présentés selon la même répartition.

La répartition entre patrimoine administratif et patrimoine financier ayant fait l'objet du préavis N° 04 / 2025-2026, nous ne reprendrons pas ce sujet dans ce préavis.

### **3. Situation financière de la Commune**

Le budget 2026 présente une perte de CHF 340'451. Il est établi sur la base de 1'200 habitants et un taux d'imposition sur les personnes physiques et morales de 63 %.

La Municipalité soumet un budget 2026 au plus juste de ses estimations. Bien qu'il présente une perte, il est dans la continuité des exercices précédents. La Commune de Vich a une situation financière saine et nous espérons pouvoir finir l'année 2026 avec un résultat proche de l'équilibre. Des recettes plus importantes ou non prévues ou des charges moins importantes pourront venir équilibrer nos comptes 2026.

#### 4. Présentation du budget 2026

Le budget 2026 est présenté selon MCH2 avec le comparatif 2025 et les comptes 2024.

Les comparatifs avec le budget 2025 et les comptes 2024 ont pu être établis grâce à de nouveaux comptes créés dans les comptes 2023 et 2024. Ces nouveaux comptes permettaient de répartir plus précisément les charges et revenus dans l'optique de les intégrer ensuite au plan comptable MCH2.

Rubrique	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
0 Administration générale	1 468 740	558 190	1 387 730	535 180	1 746 412	823 212
1 Ordre et sécurité publics, défense	253 586	9 000	252 833		264 512	4 278
2 Formation	956 340	224 100	933 920	196 200	893 902	219 287
3 Culture, sport et loisirs, église	167 420	13 900	194 360	17 375	303 408	25 565
4 Santé	8 400	1 000	7 900	1 000	7 380	754
5 Prévoyance sociale	497 874	22 700	443 990	27 000	360 773	15 160
6 Trafic et télécommunications	290 340	18 500	381 160	32 000	348 392	243 830
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	699 800	652 700	648 320	570 390	543 698	496 346
8 Économie publique	40 870	5 570	31 890	5 560	30 938	5 020
9 Finances et impôts	3 357 186	5 894 445	3 314 556	5 936 838	3 497 751	6 189 941
Total	7 740 556	7 400 105	7 596 659	7 321 543	7 997 167	8 023 394
Résultat	(340 451)		(275 116)		26 227	

##### 4.1 Charges au budget 2026

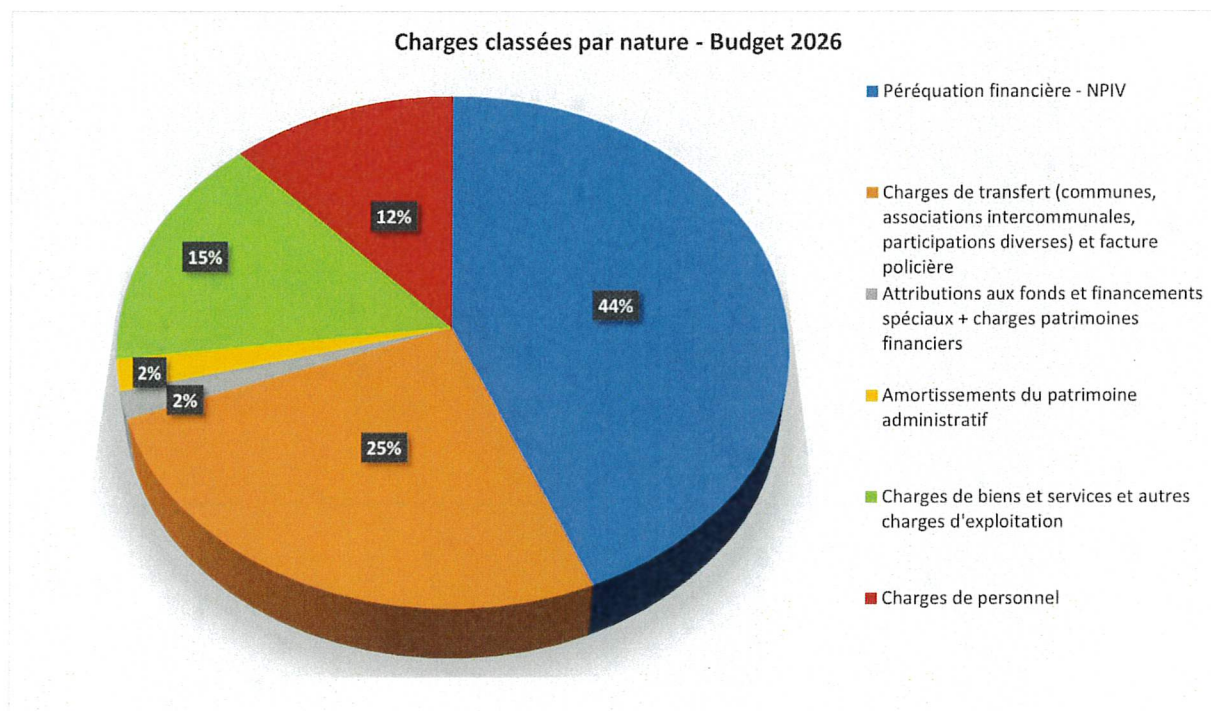
Les charges au budget 2026 sont de CHF 7'740'556. Une augmentation de CHF +143'897 (+1.9 %) est à relever par rapport au budget 2025.

Ces charges au budget 2026 sont inférieures de CHF -256'611 (-3.2 %) aux comptes 2024. Cette diminution est due aux amortissements supplémentaires faits dans les comptes 2024.

Pour l'établissement du budget 2026, les éléments suivants ont été pris en compte :

- Indice des prix à la consommation (IPC) de septembre 2025 à +0.2 %
- Augmentation des salaires estimée à 0.5 %
- Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV), chiffres donnés par le Canton.

La répartition des charges par nature est la suivante :



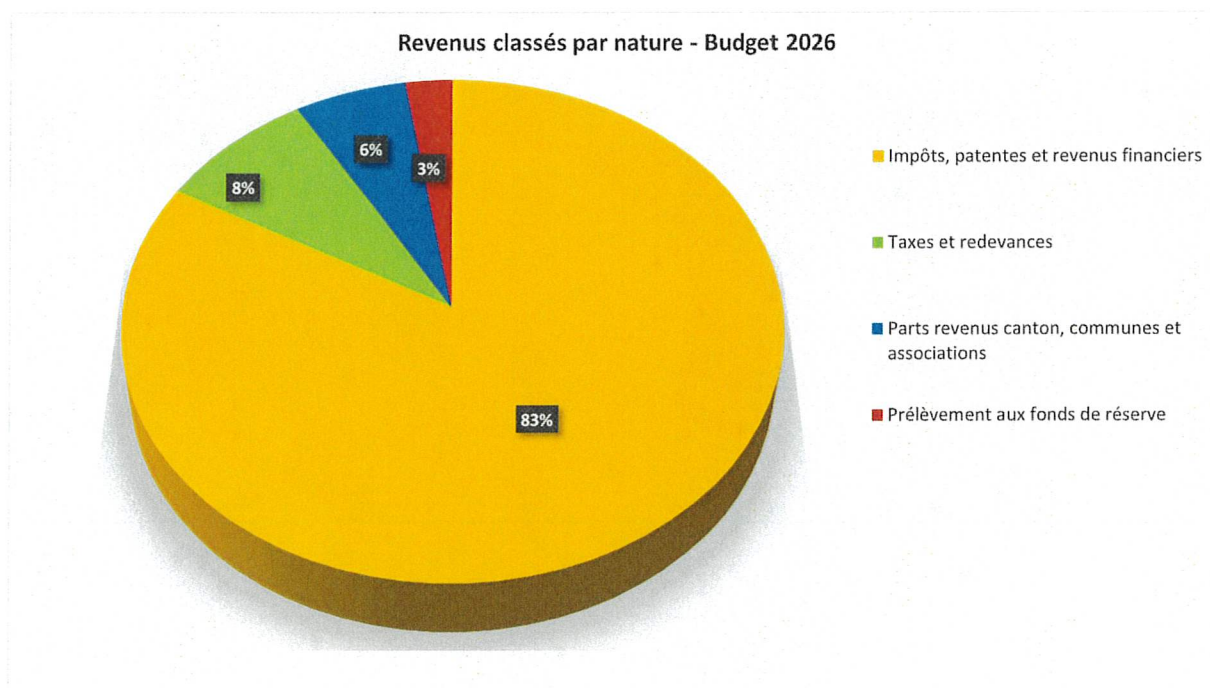
#### 4.2 Revenus au budget 2026

Les revenus au budget 2026 sont de CHF 7'400'105. Ils sont supérieurs aux revenus du budget 2025 de CHF +78'562 (+1.1 %).

Les revenus prévus au budget 2026 sont inférieurs aux revenus des comptes 2024 de CHF -623'289 (-7.8 %). Dans les revenus des comptes 2024 sont inclus des prélèvements aux réserves pour CHF 631'004 qui compensaient les amortissements supplémentaires 2024, que le budget 2026 ne reprend pas.

Les impôts représentent le 83 % des revenus de la Commune. L'estimation des impôts est faite sur la moyenne des trois dernières années, puisque le nombre d'habitants est stable et le taux d'imposition est identique depuis 3 ans.

La répartition des revenus par nature est la suivante :



## 5. Analyse du budget 2026 par poste

Nous ne présentons les comptes que sous MCH2 étant donné que nous avons pu récupérer l'historique des comptes 2024 et du budget 2025 et que cet historique est dans sa globalité cohérent avec notre présentation du budget 2026.

Les commentaires ne portent que sur les postes qui ont une variation importante. Pour les contenus plus précis des postes, nous vous renvoyons au détail du budget d'exploitation 2026 en annexe.

### 0 - Administration générale

Rubrique	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
011 Législatif	29 370		28 860		24 522	
012 Exécutif	203 650	21 800	202 250	20 500	180 687	20 260
01 Législatif et exécutif	233 020	21 800	231 110	20 500	205 210	20 260
Administration						
021 finances et contributions	56 600	46 730	53 800	45 000	57 848	64 608
022 Service administratif	897 640	419 320	836 120	398 840	754 246	276 544
029 Immeubles administratifs, autres	281 480	70 340	266 700	70 840	729 109	461 801
02 Services généraux	1 235 720	536 390	1 156 620	514 680	1 541 202	802 952
<b>0 Administration générale</b>	<b>1 468 740</b>	<b>558 190</b>	<b>1 387 730</b>	<b>535 180</b>	<b>1 746 412</b>	<b>823 212</b>

02 - Services généraux

Ce poste comprend toutes les charges de l'administration (personnel, services et locaux provisoires).

022 - Administration - Charges

Les employés au budget 2026 représentent 5.275 EPT<sup>1</sup> (pour 8 personnes) ; ils sont tous enregistrés sous le poste 022. Une comptable a été engagée à 40% pour renforcer la bourse qui a de plus en plus de travail avec les nouvelles prestations et avec l'introduction de MCH2 en 2026.

Toutes les charges prévues pour les locaux provisoires pour 8 mois sont sous cette rubrique. Un déménagement dans les nouveaux locaux de l'administration est prévu en septembre 2026. Les charges liées sont donc calculées en conséquence sur 8 mois.

022- Administration - Revenus

Les salaires et les charges sociales sont répartis par des imputations internes dans les différentes rubriques selon l'activité sur le terrain des employés concernés. Le total des imputations en revenu est de CHF 375'820. Les soldes des charges salariales non imputés sur un autre groupe comptable restent à la charge de l'administration (Gr. 0220).

029 - Immeubles administratifs – Charges et revenus

Les charges et les revenus des bâtiments du patrimoine administratifs nécessaires à l'activité de la Commune sont enregistrés sous 029 – Immeubles administratifs, selon le décompte suivant :

029	Sous-rubrique	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
02900	Bâtiments administratif et de service (abri PC et Voirie) - PA	41 050	27 840	64 670	27 840	91 894	420 477
02901	Bâtiment Forum – PA	188 410	42 500	202 030	43 000	195 277	41 243
02902	Bâtiment Tilleul administration - PA	52 020	-	-	-	441 937	80
<b>029</b>	<b>Immeubles administratifs, autres - total</b>	<b>281 480</b>	<b>70 340</b>	<b>266 700</b>	<b>70 840</b>	<b>729 109</b>	<b>461 801</b>

Pour le bâtiment Tilleul administration, les charges et les produits sont comptés sur les 4 mois depuis sa mise à disposition et son occupation en septembre 2026. La charge extraordinaire en 2024 correspond à l'amortissement supplémentaire du crédit d'étude pour la transformation de la Maison du Tilleul. Cette charge extraordinaire 2024 est compensée par un prélèvement à la réserve 2024 inscrit sous la rubrique 02900 – Bâtiments administratif et de service.

<sup>1</sup> EPT = Emploi plein temps pour le personnel

### 1 - Ordre et sécurité publics, défense

Rubrique	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
11 Sécurité publique	179 476	9 000	177 893		202 898	4 230
15 Service du feu	47 310		48 440		37 848	
16 Défense	26 800		26 500		23 767	48
<b>1 Ordre et sécurité publics, défense</b>	<b>253 586</b>	<b>9 000</b>	<b>252 833</b>		<b>264 512</b>	<b>4 278</b>

11 - Sécurité publique, c'est la facture policière facturée par le Canton de Vaud.

15 - Service du feu, c'est notre participation à l'association intercommunale SDIS.

16 - Défense, c'est notre participation à l'association intercommunale ORPC.

### 2 - Formation

Rubrique	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
212 Degré primaire	485 180		496 250		470 293	
213 Degré secondaire	251 840		244 500		241 525	
214 Écoles de musique	11 400		11 400		11 153	
217 Bâtiments scolaires	83 320	102 200	80 020	102 200	73 737	114 899
218 Accueil de jour	122 900	121 900	99 950	94 000	95 528	104 388
21 Scolarité obligatoire	954 640	224 100	932 120	196 200	892 237	219 287
29 Parascolaire	1 700		1 800		1 665	
<b>2 Formation</b>	<b>956 340</b>	<b>224 100</b>	<b>933 920</b>	<b>196 200</b>	<b>893 902</b>	<b>219 287</b>

#### 212 – Degré primaire

C'est essentiellement notre participation à l'association intercommunale scolaire de l'esplanade (AISE) pour la partie de l'école primaire. Cette participation concerne les bâtiments utilisés par les écoles, les transports des élèves et le fonctionnement des restaurants scolaires des 10 communes de l'association. Le fonctionnement des écoles (enseignement) n'est pas inclus dans cette participation, elle est de la compétence du Canton

#### 213 – Degré secondaire

C'est notre participation à l'association intercommunale scolaire de l'esplanade (AISE) pour la partie de l'école secondaire. Cette participation inclut les mêmes éléments que pour le degré primaire.

#### 214 - Ecoles de musique

La Commune paie CHF 9.50 par habitant pour le subventionnement des écoles de musique.

### 215 Bâtiments scolaires

Il s'agit des charges d'exploitation de l'école des Pralies à Vich. En compensation, un revenu est payé par l'AISE pour l'utilisation du bâtiment.

### 218 – Accueil de jour

Ce sont les charges liées au fonctionnement du restaurant scolaire. L'AISE s'occupe de la facturation des prestations et ensuite rembourse l'intégralité des frais à la commune.

## 3 - Culture, sports et loisirs, église

Rubrique	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
32 Culture, autres	4 000		5 000		3 720	
34 Sports et loisirs	126 750		145 740		271 051	15 690
35 Églises et affaires religieuses	36 670	13 900	43 620	17 375	28 638	9 875
<b>3 Culture, sport et loisirs, église</b>	<b>167 420</b>	<b>13 900</b>	<b>194 360</b>	<b>17 375</b>	<b>303 408</b>	<b>25 565</b>

### 34 - Sports et loisirs

Dans cette rubrique sont compris les entretiens liés à nos espaces verts et du terrain de foot.

## 4 - Santé

Rubrique	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
Prévention	5 800	1 000	5 800	1 000	5 450	754
Santé publique	2 600		2 100		1 930	
<b>Santé</b>	<b>8 400</b>	<b>1 000</b>	<b>7 900</b>	<b>1 000</b>	<b>7 380</b>	<b>754</b>

Pas de commentaire

## 5 - Prévoyance sociale

Rubrique	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
54 Famille et jeunesse	442 964		379 400		315 126	
57 Aide sociale	54 910	22 700	64 590	27 000	45 647	15 160
<b>5 Prévoyance sociale</b>	<b>497 874</b>	<b>22 700</b>	<b>443 990</b>	<b>27 000</b>	<b>360 773</b>	<b>15 160</b>

54 – Famille et jeunesse, la rubrique comprend notre participation à toutes les structures du Réseau des Toblerones. Une constante augmentation est relevée au niveau de nos charges. Elle est liée à une augmentation des prix facturés aux communes et au nombre de jeunes Vichois qui sont intégrés dans ces structures (93 enfants en novembre 2024).

57 – Aide sociale, la rubrique regroupe toutes les actions sociales, subventions et aides accordées par la Commune. Les actions liées au Fonds pour l'énergie renouvelable et le développement durable sont incluses dans cette rubrique et elles sont couvertes par un prélèvement à la réserve de CHF 22'700.

### 6 - Trafic et télécommunications

Rubrique	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
6150 Routes	189 550	2 500	280 450	2 000	274 400	243 830
6151 Places de stationnement	16 600	16 000	20 000	30 000		
61 Circulation routière	206 150	18 500	300 450	32 000	274 400	243 830
62 Transports publics	84 190		80 710		73 992	
<b>6 Trafic et télécommunications</b>	<b>290 340</b>	<b>18 500</b>	<b>381 160</b>	<b>32 000</b>	<b>348 392</b>	<b>243 830</b>

6150 – Routes communales, cette rubrique reprend l'entretien des routes communales et tous les travaux liés aux routes communales.

Le revenu 2024 correspond en grande partie au prélèvement des réserves (CHF 238'567) pour compenser les amortissements supplémentaires 2024 de CHF 306'200. Les amortissements supplémentaires 2024 sont regroupés sous la rubrique 9900, selon le nouveau plan comptable.

6151 – Places de stationnement, cette rubrique reprend les frais liés au nouveau « règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique » entré en vigueur le 1er juin 2025. Les charges sont liées à la convention avec la Commune de Gland pour le travail des assistants de sécurité publique (ASP) sur le territoire de Vich et aux frais de l'administration de la Commune de Vich dans le traitement des amendes et des macarons.

### 7 - Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Rubrique	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
71 Approvisionnement en eau	154 200	154 200	162 100	157 100	147 348	138 760
72 Traitements des eaux usées	301 500	301 500	228 210	228 210	199 166	199 166
73 Gestion des déchets	197 000	197 000	185 080	185 080	158 420	158 420
77 Protection de l'environnement	4 500		4 500		2 812	
79 Aménagement du territoire	42 600		68 430		35 952	
<b>7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire</b>	<b>699 800</b>	<b>652 700</b>	<b>648 320</b>	<b>570 390</b>	<b>543 698</b>	<b>496 346</b>

71 – Approvisionnement en eau, concerne notre réseau d'eau potable avec toutes les charges et les taxes afférentes. Les comptes sont équilibrés par une attribution au fonds affecté correspondant de CHF 8'890 ; les taxes couvrent donc bien les charges dans cette rubrique.

72. – Traitements des eaux usées, comprend notre réseau d'eaux usées et notre participation à l'APEC. Avec la construction de la nouvelle STEP, notre participation à l'APEC a augmenté. L'augmentation des charges est prise en compte par un prélèvement au fonds affecté correspondant de CHF 112'000. Tant que le fonds affecté est suffisant pour couvrir les charges, il n'y aura pas d'augmentation des taxes.

73. – Gestion des déchets, comprend toutes les charges et les taxes liées à notre gestion des déchets et du centre de tri. L'augmentation des charges est prise en compte par un prélèvement au fonds affecté correspondant de CHF 43'000. Tant que le fonds affecté est suffisant pour couvrir les charges, il n'y aura pas d'augmentation des taxes déchets.

### 8 - Economie publique

Rubrique	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
82 Sylviculture	35 300		26 330		26 770	852
84 Tourisme	5 570	5 570	5 560	5 560	4 168	4 168
<b>8 Économie publique</b>	<b>40 870</b>	<b>5 570</b>	<b>31 890</b>	<b>5 560</b>	<b>30 938</b>	<b>5 020</b>

Pas de commentaire

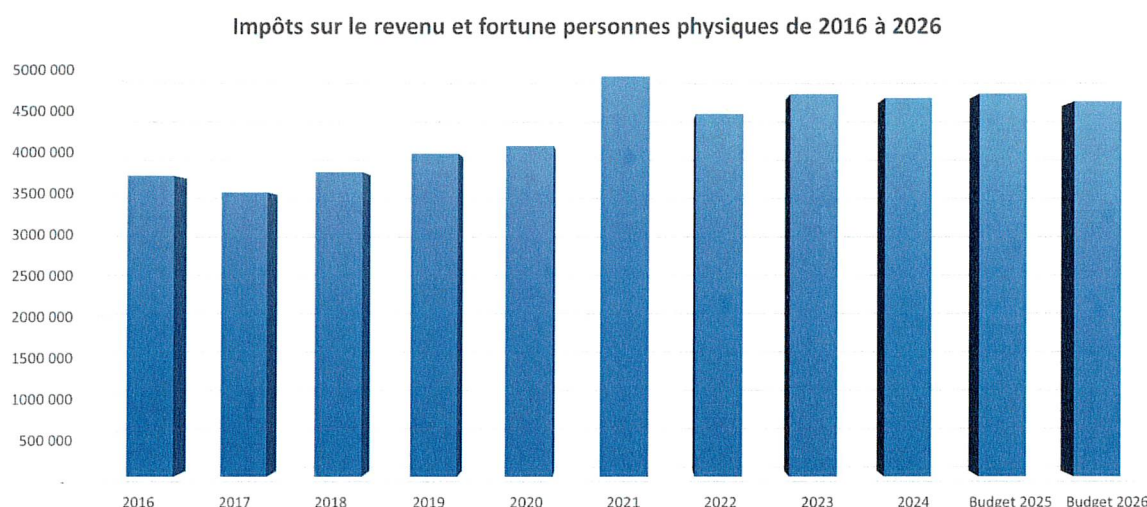
### 9 - Finances et impôts

Rubrique	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
91 Impôts	57 000	5 477 500	58 700	5 536 500	55 973	5 750 856
93 Péréquation financière et compensation des charges	3 215 286		3 193 546	28 108	3 095 408	255
95 Parts aux recettes, autres		277 375		255 400		318 151
96 Administration de la fortune et de la dette	84 900	139 570	62 310	116 830	40 170	120 679
99 Postes non ventilés					306 200	
<b>9 Finances et impôts</b>	<b>3 357 186</b>	<b>5 894 445</b>	<b>3 314 556</b>	<b>5 936 838</b>	<b>3 497 751</b>	<b>6 189 941</b>

#### 91 – Impôts

Pour toutes ces charges et ces revenus d'impôts, les impôts sont calculés par une moyenne des charges et revenus des trois dernières années. Le nombre d'habitants et le taux d'imposition de 63% sont assez stables depuis 2020. Les impôts totaux représentent 83% de nos revenus.

Les impôts des personnes physiques représentent 63 % de nos revenus totaux. Le graphique suivant montre une certaine constance dans nos revenus sur les personnes physiques des trois dernières années.



93 – Péréquation financière et compensation des charges. Cette rubrique reprend la facture du Canton (nouvelle péréquation intercommunale vaudoise - NPIV), dans son ensemble, sauf la facture policière qui est enregistrée sous le Gr. 11 – Sécurité publique.

La participation à la cohésion sociale est incluse dans la "péréquation et la compensation des charges". Ensemble, elles représentent 43,7 % de nos charges totales.

95. – Parts aux recettes, comprend essentiellement la part sur les gains immobiliers et les impôts sur les frontaliers.

96. – Administration de la fortune et de la dette

96	Sous-rubrique	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
961	Intérêts	11 000	30 000	21 000	28 000	1 715	32 745
96300	Terrain - PF	8 300	8 080	8 010	8 080	4 369	8 080
96301	Maison Tilleul appartements - PF	28 700	21 640	500		1 510	
96302	Bâtiment grande salle - PF	23 000	6 000	19 900	7 000	15 409	6 120
96303	Bâtiment Poste - PF	9 900	65 450	9 900	65 350	12 406	65 333
96304	Bâtiment Grand'Rue - PF	3 000	8 400	2 000	8 400	3 994	8 400
963	Immeubles du patrimoine financier	72 900	109 570	40 310	88 830	37 688	87 933
9690	Administration de la fortune et de la dette PF	1 000		1 000		768	
<b>96</b>	<b>Administration de la fortune et de la dette</b>	<b>84 900</b>	<b>139 570</b>	<b>62 310</b>	<b>116 830</b>	<b>40 170</b>	<b>120 679</b>

Cette sous-rubrique reprend les charges et les revenus du patrimoine financiers, y compris les bâtiments considérés comme patrimoine financier (PF).

**Gr. 961 - Intérêts**

Un emprunt de 6 mois a été contracté en octobre 2025 ; le besoin de liquidité sera réévalué en mars 2026. Le taux de l'emprunt étant de 0.45 %, nous avons estimé nos intérêts à CHF 10'000 pour l'année 2026.

**Gr. 963 - Immeubles du patrimoine financier**

96301 - Maison du Tilleul, la fin des travaux est prévue pour l'été 2026. Nous avons estimé les charges pour 4 mois de septembre à décembre 2026. Il est prévu de louer les appartements dès septembre. L'amortissement a aussi été calculé sur 4 mois dès la première utilisation.

**6. Plan des dépenses d'investissement**

Les investissements 2026 sont présentés à titre informatif. Ils ne font pas l'objet d'une acceptation par le Conseil communal.

Pour chaque investissement prévu, un préavis est présenté au Conseil communal : c'est le crédit voté qui est autorisé. La réalisation d'un projet peut s'étendre sur plusieurs années. Les dépenses ci-dessous concernent les dépenses prévues pour l'année 2026 uniquement.

Les dépenses d'investissement sont estimées à CHF 2'370'000 (annexe : planification financière des investissements 2021-2026).

**022 - Bâtiment administratif**

Maison du Tilleul, crédit de construction – préavis 11/2023-2024 CHF 2'000'000

Le chantier a commencé en septembre 2024. La fin du chantier est prévue en été 2026.

À la fin des travaux de rénovation, les coûts seront répartis à 50 % pour le bâtiment administratif (patrimoine administratif) et à 50 % pour les logements (patrimoine financier).

L'amortissement est pris en compte dans le budget 2026 pour les 4 mois dès la première utilisation.

**35 - Eglise**

Eglise de Vich, rénovation, crédit d'étude – préavis 3/2025-2026 CHF 170'000

L'église de Vich est propriété conjointe des Communes de Vich et Coinsins. Une rénovation du bâtiment est prévue en 2027/2028. En accord avec la Commune de Coinsins, les dépenses seront divisées à 50/50 ; le montant du préavis correspond donc à 50 % du crédit d'étude total.

Le crédit d'étude a été accepté par Vich. L'acceptation par Coinsins est encore en suspens (préavis soumis au Conseil le 1er décembre 2025).

### **61 - Route**

Giratoire de la Bichette – Préavis à prévoir

CHF 200'000

Un projet de rénovation routière est en cours depuis 2021 sur les RC26 et RC31. Le projet prévoit le réaménagement de la jonction autoroutière de Gland pour améliorer la sortie d'autoroute, la rénovation du pont sur l'autoroute et la rénovation avec des améliorations des routes entre les giratoires de la Bichette (Vich) et du Mont-Blanc (Gland). Le crédit d'étude accepté en 2023 par tous les intervenants a abouti à une étude soumise au Canton fin 2024 et début 2025. L'étape suivante est le crédit de construction en 2026 et les travaux prévus en 2026-2027.

Ce projet bénéficie de subvention de la Confédération (OFROU), du Canton (DGMR) et de Région de Nyon. Le projet prévoit d'améliorer le passage du pont pour la mobilité douce et de mettre en place un système de priorisation des bus pour améliorer leur circulation et leur respect des horaires.

Notre estimation prudente de la part de Vich est de CHF 200'000 après avoir tenu compte de toutes les subventions possibles.

## 7. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil communal de Vich

- vu le préavis municipal N° 05 / 2025 – 2026 relatif au budget d'exploitation communal de l'exercice 2026
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### décide

- d'adopter le budget d'exploitation communal pour l'année 2026 tel qu'il vous est proposé.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 3 novembre 2025.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique



Antonella Salamin



La Secrétaire



Patricia Audétat

Finances, Municipale responsable : Antonella Salamin

Annexes : Budget d'exploitation 2026

Planification financière des investissements 2021-2026 – Prévisions mises à jour pour le budget 2026